



SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
GOUSSAINVILLE

Rapport d'activité
2021



3 Rue du Colonel Fabien – 95190 Goussainville
Tél : 01.39.88.85.73 imaj.goussainville@imaj95.fr

Table des matières

| | |
|---|------------------------------------|
| Glossaire | 3 |
| I. Organisation de l'équipe éducative en 2021..... | 4 |
| 1.1 Composition de l'équipe éducative en 2021..... | 4 |
| 1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2021..... | 5 |
| 1.3 Présentation d'une semaine type d'un éducateur | 5 |
| 1.4 Réunions et instances internes | 6 |
| II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021 | 8 |
| 2.1 Contexte territorial..... | 8 |
| 2.2 Données statistiques 2021..... | 10 |
| 2.3 Analyse des données statistiques 2021..... | 11 |
| II. Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans..... | 18 |
| 3.1 Zoom sur les 11-15 ans..... | 18 |
| 3.2 L'accompagnement éducatif individualisé..... | 19 |
| 3.3 Scolarité et partenariat avec les collègues | 20 |
| 3.4 Les actions collectives | 20 |
| IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans | 22 |
| 4.1 Zoom sur les 16-17 ans..... | 22 |
| 4.2 Zoom sur les 18-25 ans..... | 24 |
| 4.3 Le travail de rue..... | 25 |
| 4.4 L'accompagnement éducatif et socio-professionnel | 25 |
| 4.5 Les actions collectives | 26 |
| V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux | 27 |
| VI. Partenariats et participation au développement social local | 31 |
| 6.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ | 31 |
| 6.2 Partenariats actifs en 2021..... | 32 |
| 6.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers | 33 |
| 6.4 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers | Erreur ! Signet non défini. |

Glossaire

| | |
|----------|---|
| ACI | Atelier et Chantier d'Insertion |
| AEA | Auto-école Associative |
| AED | Aide éducative à domicile (administrative) |
| AEMO | Aide éducative en Milieu Ouvert (judiciaire) |
| AFPA | Association pour la Formation Professionnelle des Adultes |
| ANPAA | Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie |
| ANRU | Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine |
| ASE | Aide sociale à l'enfance |
| ASSR | Attestation scolaire de Sécurité Routière |
| BAFA | Brevet d'Aptitudes au Fonctions d'Animateur |
| BSR | Brevet de Sécurité Routière |
| CAF | Caisse d'Allocations Familiales |
| CAPV | Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency |
| CARPF | Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France |
| CCAS | Centre Communal d'Action Sociale |
| CCHVO | Communauté de Communes du Haut Val d'Oise |
| CCP | Certificat de Compétences Professionnelles |
| CCPD | Conseil Communal de Prévention de la Délinquance |
| CESC | Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté |
| CFA | Centre de Formation des Apprentis |
| CHRS | Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale |
| CIO | Centre d'Information et d'Orientation |
| CLAS | Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité |
| CLSPD | Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance |
| CMP | Centre Médico-Psychologique |
| CMS | Centres Médico Scolaires |
| CPAM | Caisse Primaire d'Assurance Maladie |
| CODESS | Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale du Val d'Oise |
| DIRECCTE | Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi |
| E2C | Ecole de la deuxième Chance |
| EDI | Espace de Dynamique d'Insertion |
| EPIDE | Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi |
| ETTI | Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion |
| IMAJ | Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes |
| FSE | Fond Social Européen |
| GAP | Groupe d'Analyse des Pratiques |
| GAI | Groupe d'Analyse Institutionnelle |
| GUP | Gestion Urbaine de Proximité |
| PLIE | Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi |
| PMI | Protection Maternelle Infantile |
| PRE | Programme de Réussite Éducative |
| PRIJ | Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse |
| PJJ | Protection Judiciaire de la Jeunesse |
| QPV | Quartier Politique de la Ville |
| REAAP | Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents |
| SIAO | Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation |
| SPIP | Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation |
| SSD | Service Social Départemental |
| VVV | Ville-Vie-Vacances |

I. Organisation de l'équipe éducative en 2021

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2021

L'équipe de prévention spécialisée de Goussainville se compose de 3 éducateurs équivalents temps plein, d'un poste référent PRIJ, d'un poste d'apprenti ainsi que d'un chef de service à temps partiel. Sur l'année 2021, l'Équipe de Prévention Spécialisée de Goussainville a ainsi été composée des personnels suivants :

- Ali COULIBALY, Chef de service éducatif depuis octobre 2018.
- Fanny MANACH, elle a rejoint l'équipe de prévention spécialisée à temps plein depuis juin 2018.
- Marion PONTIS, a quitté l'association en Mars 2021
- Mustafa AHADAR, a quitté l'association en Avril 2021 après nous avoir rejoint en septembre 2019.
- Mountaga SALL, a quitté l'association en septembre 2021 après un an en tant que référent dans le cadre du PRIJ sur l'équipe éducative.
- FERREIRA ELEA, apprentie en formation éducatrice spécialisée, présente depuis décembre 2020.
- Jennifer LAGOUTTE, a rejoint l'association en octobre 2021

Sur l'année 2021, nous avons procédé au recrutement de Mme LAGOUTTE. Sur cette année, nous notons le départ de Marion PONTIS après près de 10 ans sur le service de prévention spécialisée.

1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2021

L'équipe éducative organise son travail sur une amplitude horaire de 35 heures par semaine, régulée sur un cycle de 4 semaines. Les éducateurs travaillent du lundi au vendredi. Il arrive fréquemment qu'ils travaillent en soirée et le week-end en fonction de manifestations locales, de sorties, séjours ou de chantiers éducatifs. Cette année encore, l'équipe éducative a dû adapter son intervention. En effet, l'équipe éducative a évolué sur une grande partie de l'année au rythme des différentes restrictions et contraintes liées à la lutte de la propagation de la COVID 19.

1.3 Présentation d'une semaine type d'un éducateur

Ce planning est un exemple type de l'organisation de travail hebdomadaire d'un éducateur du service. Celui-ci intègre donc les contraintes liées aux différents projets que l'équipe éducative a mis en oeuvre. Cette organisation a connu des variations significatives en fonction de projets complémentaires ou de l'actualité du territoire.

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|--|---|-----------------------|---------------------------------|
| Accompagnement éducatif | Accompagnement éducatif /Travail de rue en direction des partenaires | Accompagnement éducatif | Réunion de suivis | Écrits professionnels |
| Réunion de fonctionnement | Réunions partenaires | Accompagnement éducatif/ présence sociale/actions collectives | Réunions partenaires | Accompagnement éducatif |
| Accompagnement éducatif/Présence sociale | Accompagnement éducatif | Accompagnement éducatif/ Présence Sociale / Travail de rue | Ecrits professionnels | Travail de rue/Présence sociale |

Ordinairement, l'équipe éducative organise son travail sur une amplitude horaire de 35 heures par semaine, régulée sur un cycle de 4 semaines. Les éducateurs travaillent du lundi ou vendredi de 10h à 19h.

Au regard de l'évolution des besoins et des projets, ils peuvent être amenés à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers...) ou en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire...).

Le travail de l'équipe éducative est organisé par référence :

- La référence par jeune : Pour chaque jeune, l'équipe met en place une référence éducative permettant d'assurer le suivi de l'accompagnement et d'offrir au jeune un interlocuteur privilégié bien que la totalité de l'équipe demeurera à son écoute. Le choix de l'éducateur référent s'effectue lors des réunions de suivis afin de prendre en compte différents paramètres (demande, problématique, fille, garçon, fratrie, travail avec les parents...). Cette désignation n'est souvent que la confirmation d'une accroche relationnelle plus significative d'un jeune vis-à-vis d'un éducateur. À ce propos, il faut noter que la référence éducative permet à l'équipe d'être particulièrement « contenante » face à certains jeunes dont les difficultés les conduisent à s'éparpiller voire à morceler les échanges et les démarches au point de rendre inefficace l'aide apportée.

- La référence par partenaire : Pour chacun des partenaires, un éducateur référent participe de manière systématique mais non-exclusive aux différentes réunions proposées. Cela permet de créer une cohérence et une continuité favorables à l'établissement d'un partenariat opérationnel.

Cette organisation permet de ne pas multiplier les interlocuteurs et d'assurer une veille sur les dispositifs ou les outils existants sur le territoire. Tout en intégrant ce fonctionnement par référence, l'ensemble des partenariats se construisent de concert entre l'ensemble des professionnels de l'équipe.

1.4 Réunions et instances internes

Outre le travail de coordination qu'il est amené à mettre en place avec les acteurs locaux, l'éducateur de prévention spécialisée doit être en capacité de penser sa pratique en équipe au sein même de son institution. L'éducateur alimente la réflexion collective, est force de proposition au sein de l'équipe et participe à la dynamique institutionnelle. Différents temps de partage d'informations, de réflexions sont mis en place pour l'équipe de prévention spécialisée.

❖ La réunion d'équipe (hebdomadaire)

Animée par le chef de service, elle réunit les éducateurs de prévention spécialisée intervenant sur le territoire. Elle permet d'aborder l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle du service : identification des temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, inscription sur certains dispositifs, transmission d'informations importantes relatives aux quartiers, aux groupes de jeunes présents sur le territoire et aux sollicitations éventuelles des partenaires, échanges sur les projets, planification du travail de rue, etc...

❖ La réunion de « suivis éducatifs » des jeunes (hebdomadaire)

Également animée par le chef de service, cette réunion permet à l'équipe de faire le point sur les situations les plus « sensibles », celles qui interrogent plus particulièrement l'équipe éducative. Elle vise à identifier les pistes à explorer, les axes de travail complémentaires à l'action déjà menée et à pouvoir prendre en équipe un certain recul vis-à-vis des situations les plus délicates.

❖ Le groupe d'analyse des pratiques (mensuel)

L'association a souhaité proposer aux équipes de nouvelles modalités de réflexion et d'analyse des pratiques. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques animé par un sociologue. Cette démarche permet d'envisager spécifiquement les interventions menées à partir d'une approche sociologique mettant l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique. Dans le cadre de ce travail, un focus est réalisé sur la pratique du travail de rue afin de mieux outiller les professionnels et de réactualiser de manière effective nos modes d'interventions.

❖ **La réunion analyse du travail de rue (bimensuelle)**

Un outil de reporting qualitatif (la fiche « travail de rue ») permet de rendre compte du « travail de rue », de la nature des échanges ou évènements rencontrés, des constats de l'équipe éducative. Une fois tous les deux mois, il s'agit de s'appuyer sur ces documents pour venir interroger le travail de rue, sa fréquence, sa régularité, analyser le contexte et les dynamiques propres au territoire en termes d'occupation de l'espace.

❖ **La réunion avec la direction (annuelle)**

Afin d'assurer un lien direct entre la Direction et les équipes de prévention spécialisée, une réunion est organisée au sein des locaux des services. L'ordre du jour de la réunion est globalement proposé par l'équipe. C'est l'occasion pour l'équipe de parler de son travail, de partager un diagnostic local, de parler des difficultés rencontrées mais également d'être force de propositions.

❖ **La réunion générale (trimestrielle)**

Le développement des activités, s'il est une richesse pour les publics accueillis, doit faire l'objet d'une attention particulière sur la notion de cohésion et de sens donné à l'ensemble. La réunion générale permet de réunir dans un même lieu l'ensemble des professionnels de l'association. Animée par le Directeur, cette instance a pour objectif principal d'informer l'ensemble du personnel des évolutions, des orientations associatives, de permettre aux équipes de présenter leurs projets et recueillir leurs questionnements.

❖ **Des groupes de travail interservices.**

L'évolution des pratiques, les problématiques traversées par le public accompagné combiné avec l'arrivée de nouveaux dispositifs nous amènent régulièrement à nous interroger sur notre pratique. Animés par un chef de service, en coordination avec l'adjoint de direction du pôle prévention de l'association, ces groupes de travail visent à faire émerger la réflexion, à susciter le débat pour favoriser la construction de nouvelles pratiques ou stratégies d'intervention. En 2021, des groupes de travail portant notamment sur l'usage des réseaux sociaux, l'égalité femme/homme ou encore la passerelle CM2/ 6è ont pu être mis en place.

II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021

2.1 Contexte territorial

Goussainville est la 6^{ème} commune la plus peuplée du Val d'Oise et compte deux quartiers politiques de la ville qui eux-mêmes regroupent plusieurs quartiers.

Grandes bornes élargies :

Il est le plus grand quartier politique de la ville, étendu sur 48 ha. Il est habité par un peu plus de 8000 habitants soit 25% de la population Goussainvilloise. Les quartiers Ampère, Butte aux oies et Grandes bornes forment ce quartier prioritaire de la ville (QPV).

Selon le SIG (Système d'Information Géographique) :

- 7 740 habitants (¼ de la population)
- 10 700 euros de revenu médian/an (14 730 dans la commune)
- Une population jeune : 44% de moins de 25 ans dans le quartier contre 40% dans la ville
- 30% des jeunes de 17-24 ans du quartier sortent du système scolaire sans diplôme
- Une parentalité précoce plus fréquente sur le secteur des Grandes Bornes (15% des 18-24 ans contre 6,5% dans la commune)
- Un habitat largement dominé par le parc social (>90%)
- Un taux de chômage élevé dans ce quartier (28% spécifiquement sur ce quartier et est de 19% sur la ville), particulièrement pour les femmes (30% sur ce quartier politique de la ville, 1% la commune)

Cottage élargi :

D'une surface s'étendant sur 24 ha le cottage élargi est aussi appelé « l'entre gare », car il fait le lien entre les deux gares de la commune. Près de 2000 habitants vivent dans cette zone.

Selon le SIG :

- 1 980 habitants (6% de la population)
- 12 300 € de revenu médian / an
- Une population plutôt plus âgée que la moyenne communale, Jusqu'à 17% de plus de 60 ans selon les secteurs (13% à Goussainville) et 37% de moins de 25 ans (40% à Goussainville)
- Très peu de logements sociaux dans le quartier (147 logements, 1 seul Bailleur social)
- Taux de chômage : 16%

Quelques chiffres

Population : 30 637 en 2017

Taux de chômage des 15-64 ans : 11 % et 14 % de personne inactives

Taux de chômage des moins de 25 ans : 35 %

Taux de pauvreté : 25,9%

Quartiers politique de la ville : Grandes bornes élargies ; Cottage élargi.

Établissements scolaires et structures dédiées à la jeunesse

4 Collèges

1 lycée polyvalent

1 pôle regroupant (Programme de Réussite Educative, Pôle ressource jeunesse, Point d'accueil d'écoute jeune, Mission locale) nommé « la maison de la réussite ».

1 Maison de l'emploi

2 centres sociaux

2.2 Données statistiques 2021

Les jeunes uniquement connus par l'équipe ne sont pas comptabilisés dans les statistiques qui suivent ; les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif ponctuel ou durable a pu être engagé.

L'ensemble des tableaux statistiques est disponible en annexe.

| | - 11 ans | | 11 - 13 ans | | 14 - 15 ans | | 16-17 ans | | 18-25 ans | | + 25 ans | | TOTAL |
|---|----------|----------|-------------|----------|-------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|------------|
| | F | G | F | G | F | G | F | G | F | G | F | G | |
| Mode d'entrée en relation | | | | | | | | | | | | | |
| Rue | 0 | | | | | | 1 | 6 | 4 | 13 | | 5 | 29 |
| Réseau informel | | | 5 | 2 | 1 | 4 | 8 | 9 | 10 | 24 | 4 | 1 | 68 |
| Réseau institutionnel | | | | 2 | 1 | 1 | | | 3 | 3 | | | 10 |
| Réseaux sociaux | | | | | | | | | | | | | 0 |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | 107 |
| Situation familiale | | | | | | | | | | | | | |
| Célibataire | 0 | | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 16 | 38 | 3 | 4 | 101 |
| En couple | | | | | | | | | 1 | 2 | | 2 | 5 |
| En couple avec enfant | | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| Parent isolé | | | | | | | | 0 | | | | | 0 |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | 107 |
| Mode d'hébergement[1] | | | | | | | | | | | | | |
| Logement stable | | | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 14 | 38 | 4 | 6 | 102 |
| Logement précaire | | | | | | | | | 3 | 2 | | | 5 |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | 107 |
| Ancienneté de la relation | | | | | | | | | | | | | |
| Ancienneté < 1 an | | | 5 | 2 | | 4 | 5 | 9 | 3 | 5 | | | 33 |
| Ancienneté >=1 et < 2 ans | | | | | 1 | | | 1 | 2 | 6 | | | 10 |
| Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans | | | | 2 | | 1 | 2 | 1 | 3 | 9 | 2 | 1 | 21 |
| Ancienneté >= 4 ans | 0 | | | | 1 | | 2 | 4 | 9 | 20 | 2 | 5 | 43 |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | 107 |
| Situation | | | | | | | | | | | | | |
| Scolarisé/ étudiant/sans problème | | | 5 | 2 | 2 | 3 | 9 | 12 | 10 | 12 | 1 | | 56 |
| Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire | | | | 2 | | 2 | | 2 | | | | | 6 |
| Déscolarisé (sans affectation) | | | | | | | | | | 1 | | | 1 |
| En emploi | | | | | | | | | 2 | 12 | 1 | 5 | 20 |
| En formation | | | | | | | | 1 | | 2 | | | 3 |
| En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation | | | | | | | | | 5 | 13 | 2 | 1 | 21 |
| Sans projet professionnel ou scolaire | | | | | | | | | | | | | 0 |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | 107 |
| Niveau de formation (dernier diplôme obtenu) | | | | | | | | | | | | | |
| Brevet ou sans diplôme | | | 5 | 4 | | 3 | 5 | 12 | 5 | 4 | | | 38 |
| Bac Pro, CAP ou BEP | | | | | | | 2 | 1 | 4 | 17 | 1 | 5 | 30 |
| Bac général ou technique | | | | | | | | | 3 | 6 | 2 | 1 | 12 |
| Bac +2 et autres études supérieures | | | | | | | | | | 3 | | | 3 |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 0 | 3 | 7 | 13 | 12 | 30 | 3 | 6 | 83 |

Le niveau de formation de 24 jeunes nous est encore inconnu.

2.3 Analyse des données statistiques 2021

Jeunes accompagnés

Tout au long de l'année 2021, l'équipe éducative a accompagné 107 jeunes. Les jeunes accompagnés sont ceux pour qui une relation éducative est établie et dont l'équipe éducative connaît la situation individuelle. Ils ont bénéficié d'un accompagnement éducatif que l'on pourrait qualifier de rapproché. Cela se traduit par des actions concrètes visant à la levée des freins préalablement identifiés. Une multiplicité d'actions sont menées par l'équipe, visant à accrocher ou raccrocher des jeunes qui s'engouffrent dans la marginalisation et/ ou le trafic, éloignés des dispositifs de droit commun.

Cette année encore, la crise sanitaire a eu un impact sur le nombre de jeune accompagné. En effet, malgré le travail mené par l'équipe éducative, nous notons une baisse du nombre jeunes accompagnés.

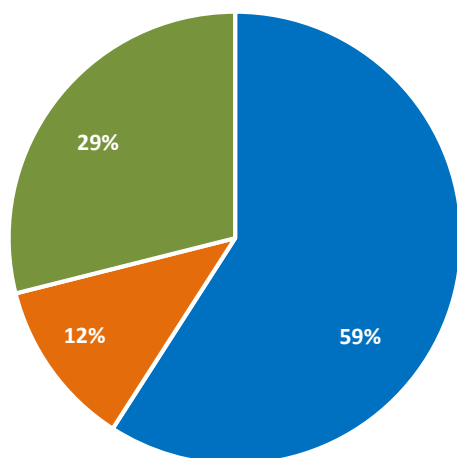
Jeunes en accroche – relation éducative en cours d'établissement.

Nous comptabilisons 29 jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. Cette phase est essentielle pour l'équipe éducative. En effet, pendant cette période, l'équipe éducative a élaboré une stratégie pour basculer du lien social au lien éducatif. L'équipe va souvent s'appuyer sur les actions dites « d'accroches éducatives » afin de construire/établir ou renforcer ce lien. Cette étape est parfois longue, mais elle est essentielle dans la mise en place d'un lien solide et durable.

Jeunes en simple contact « connus » :

143 de ces jeunes sont connus et régulièrement rencontrés et bien identifiés par l'équipe éducative. Ces rencontres peuvent aussi bien se dérouler dans le cadre du travail de rue que sur des passages au local du service. Ce public pourrait communément être défini comme étant en veille éducative. L'équipe éducative maintient un lien avec ces derniers, tout en leur offrant la possibilité de répondre aux sollicitations ou d'émettre une demande. D'autres ont été accompagnés auparavant et maintiennent un lien avec le service éducatif.

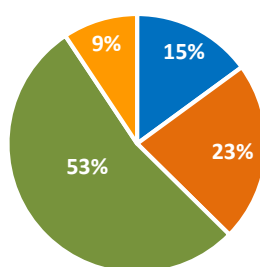
Jeunes en lien avec le service



■ Connus du service ■ En accroche ■ En accompagnement éducatif

Répartition par tranche d'âge :

Répartition des jeunes accompagnés par tranche d'âge



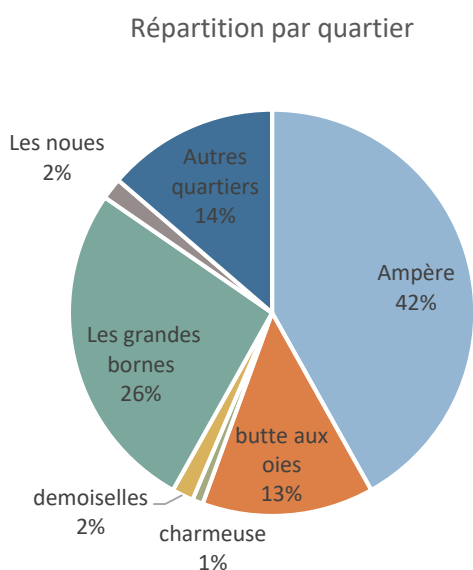
■ 11-15 ans ■ 16-17 ans ■ 18-25 ans ■ Plus de 25 ans

Cette année encore la tranche d'âge des 18 à 25 ans est la tranche d'âge qui a le plus sollicité le service éducatif. Beaucoup d'entre eux se sont présentés au service éducatif manifestant leur souhait de retravailler leur projet professionnel/insertion, évoquer leur situation judiciaire ou tout simplement être écoutés par des professionnels. Pour une grande majorité de ces jeunes, le confinement a été le moment de se questionner et/ou de prendre du temps pour eux.

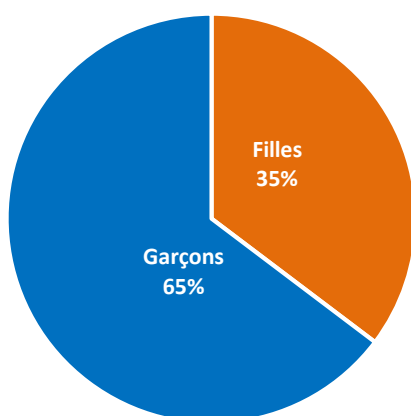
24 jeunes âgés de 16 et 17 ans ont été accompagnés par le service. Nous remarquons une augmentation du nombre de jeunes dans cette tranche d'âge. Cela vient témoigner du travail mené auprès des plus jeunes, avec qui nous avons gardé le lien durablement.

7 jeunes âgés de 14 et 15 ans et 9 jeunes âgés de 11 à 13 ans ont été accompagnés par le service. Malgré la volonté de l'équipe éducative à maintenir le lien avec les jeunes scolarisés, cette année encore nous constatons une baisse du nombre de jeunes accompagnés sur cette tranche d'âge. Cette diminution est en lien avec les différentes contraintes gouvernementales liées à la lutte contre la propagation de la covid 19. L'équipe éducative n'a pas pu réaliser les différentes actions collectives initialement prévues.

Répartition par genre et par quartier :



Répartition par genre



Pour l'année 2021, notre public est composé à 65% de jeune garçons et 35 % de jeunes filles.

Malgré l'attention portée par l'équipe éducative à l'égalité d'accessibilité du public à notre service, le nombre de jeunes filles accompagnées est en diminution. Lors de la période de confinement, le public féminin s'est en effet montré difficilement visible.

Concernant la répartition par quartier, nous pouvons à nouveau constater la pertinence de la position géographique de notre local. Cette position stratégique, nous permet d'être à proximité des différents lieux qui constitue le plus grand quartier politique de la ville.

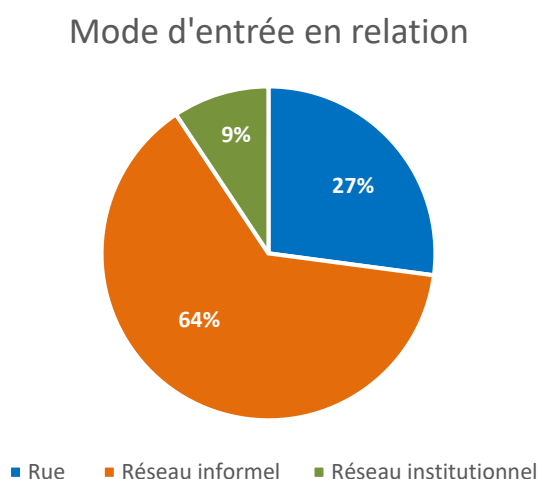
42 % des jeunes que nous accompagnons habitent le quartier Ampère, le lieu d'implantation du local, cela vient témoigner de la confiance dont nous bénéficions, aussi bien auprès des jeunes des différentes tranches d'âges et de leurs familles.

Concernant le quartier des grandes bornes, 26 % des jeunes résidents sur ce quartier. Cela vient démontrer la reconnaissance de l'équipe éducative sur les deux quartiers les plus étendus du territoire. Tout au long de l'année, nous agissons au contact des groupes occupants l'espace public sur l'ensemble du territoire avec une attention particulière sur ce quartier. Ces deux lieux (Ampère et grandes bornes) sont des lieux de rassemblement fortement identifiés par les habitants et les différents services.

13 % des personnes suivies vivent sur le quartier de la butte aux oies. Comme pour le quartier Ampère, nous pouvons constater que la tranche d'âge des 11/13 ans est significativement représentée, cela s'explique par la proximité géographique, un facteur non négligeable pour cette tranche d'âge.

17 % des jeunes accompagnés résident sur les quartiers des demoiselles, de la charmeuse et autres quartiers de la ville.

Mode d'entrée en relation



Le réseau informel, est le mode d'entrée en relation le plus fréquent (60%). En effet, nombreux sont les jeunes étant orientés par un ou plusieurs amis pour effectuer une démarche au local. Quelle que soit leur tranche d'âge, les jeunes viennent spontanément au local pour exprimer une demande d'aide,

d'accompagnement, d'activités de loisirs ou, simplement pour s'informer sur ce que nous proposons. C'est donc souvent par leurs pairs qu'ils découvrent notre service. Cette mise en relation nous invite à penser que l'équipe de prévention spécialisée est bien identifiée par les jeunes comme étant un acteur ressource sur le territoire.

Le travail de rue demeure une modalité centrale pour aller à la rencontre, pour maintenir un lien, pour se faire connaître et reconnaître par des jeunes qui ont pu désinvestir les institutions. La rue est un espace où l'on peut créer du contact, des échanges qui peuvent amener à formuler une demande qui sera approfondie lors d'un rendez-vous dans le local. **20% des jeunes accompagnés ont été rencontrés par le travail de rue.** C'est plus particulièrement le public masculin, âgé de 18 à 25 ans que nous rencontrons lors de travail de rue.

10 jeunes seulement ont été rencontrés à la suite d'une orientation par un partenaire. Cette année, nous notons une baisse sur le nombre de jeunes orientés dans le cadre du réseau institutionnel.

Ancienneté de la relation éducative

Sur l'année 2021, plus de 40 % des jeunes accompagnés le sont depuis plus de 4 ans. La grande majorité de ces jeunes ont entre 18 et plus de 25 ans. Sur la tranche d'âge 16 à 17 ans, là aussi nous observons que plus de 40 % des jeunes sont accompagnés depuis plus de 2 ans.

31% des jeunes accompagnés ont été rencontrés dans l'année en cours, ce qui montre la capacité de l'équipe à renouveler son public et aller à la rencontre notamment des plus jeunes.

Pour les jeunes âgés entre 11 à 15 ans, les actions collectives, les interventions dans les établissements scolaires sont les modes d'accroche les plus efficaces. Etant donné la levée progressive des mesures, depuis la rentrée scolaire 2021/2022, plusieurs actions ont été envisagées.

Situation socio-professionnelle

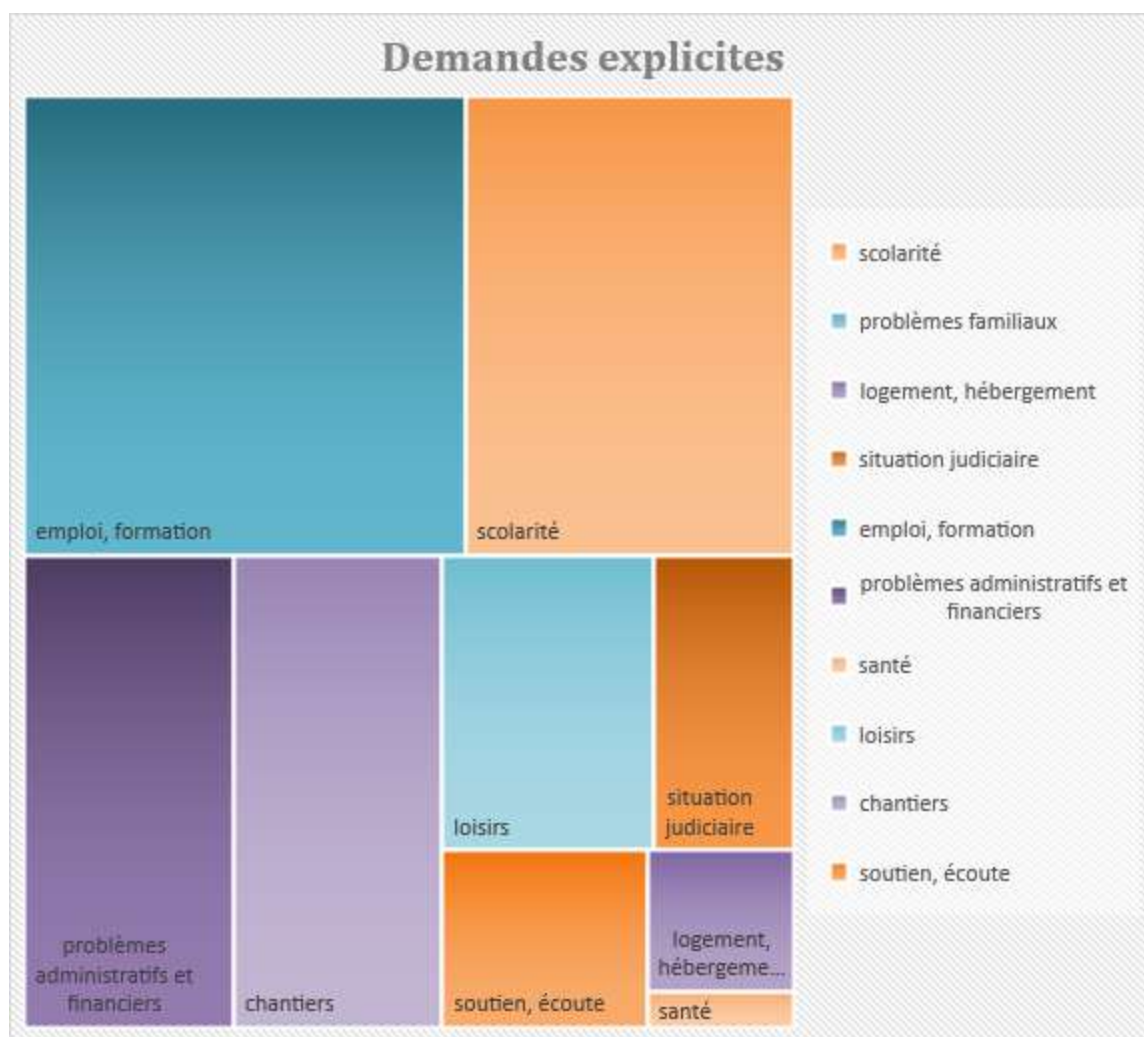
52% des jeunes accompagnés sont scolarisés sans qu'une difficulté majeure ne vienne perturber leur scolarité. Parmi les jeunes scolarisés, **10% d'entre eux sont néanmoins en difficulté** : il peut s'agir de désinvestissement scolaire, de décrochage, d'absentéisme, ou encore de difficultés liées à du harcèlement scolaire. Cela nous indique la nécessité de poursuivre l'un des enjeux prioritaires que constitue le repérage précoce des situations de décrochage.

29% des 18/25 ans sont en situation d'emploi. 31% des jeunes de cette tranche d'âge se retrouve ainsi en recherche d'emploi, de formation ou d'orientation.

Sur cette tranche d'âge, ils sont nombreux à n'avoir aucun diplôme ou un faible niveau de qualification (inférieur au bac). Il est souvent nécessaire de construire avec eux un parcours d'insertion personnalisé.

Seuls 3% des jeunes accompagnés sont en formation. L'accès à la formation n'est malheureusement pas une voie empruntée par une majorité des jeunes que nous accompagnons. Beaucoup d'entre eux souhaitent s'orienter immédiatement vers l'emploi pour obtenir un gain d'argent. Le manque de qualification, combinés aux représentations du monde professionnel sont des freins importants à l'insertion professionnelle.

Demands Explicites :



Les demandes répertoriées représentent les premières demandes formulées par le jeune au moment où il s'adresse à notre service.

La recherche d'écoute et de soutien, si elle est peu exprimée (5% des demandes explicites) est en réalité un préalable à l'engagement de démarches spécifiques réalisées à l'issue d'une phase de rencontre et d'évaluation.

Pour les 11 à 13 ans, l'essentiel des demandes sont en lien avec les loisirs, ou la scolarité.

Les demandes de soutien en matière de scolarité sont en effet une première porte d'entrée vers le service, en particulier pour les plus jeunes, et représentent 21% des demandes.

Les jeunes sollicitent également l'équipe éducative afin de pouvoir bénéficier d'actions collectives (loisirs et chantiers). Les loisirs et chantiers représentent 23% des demandes.

Pour les majeurs, 35% des demandes explicites concernent l'insertion sociale et professionnelle. Nous orientons au maximum vers les partenaires susceptibles de mieux les accompagner. Mais ces

orientations doivent souvent être accompagnées car notre public ne se tourne pas facilement vers les lieux institutionnels notamment ceux qui ont eu un long parcours de déscolarisation.

20% des demandes des majeurs concernent des démarches administratives.

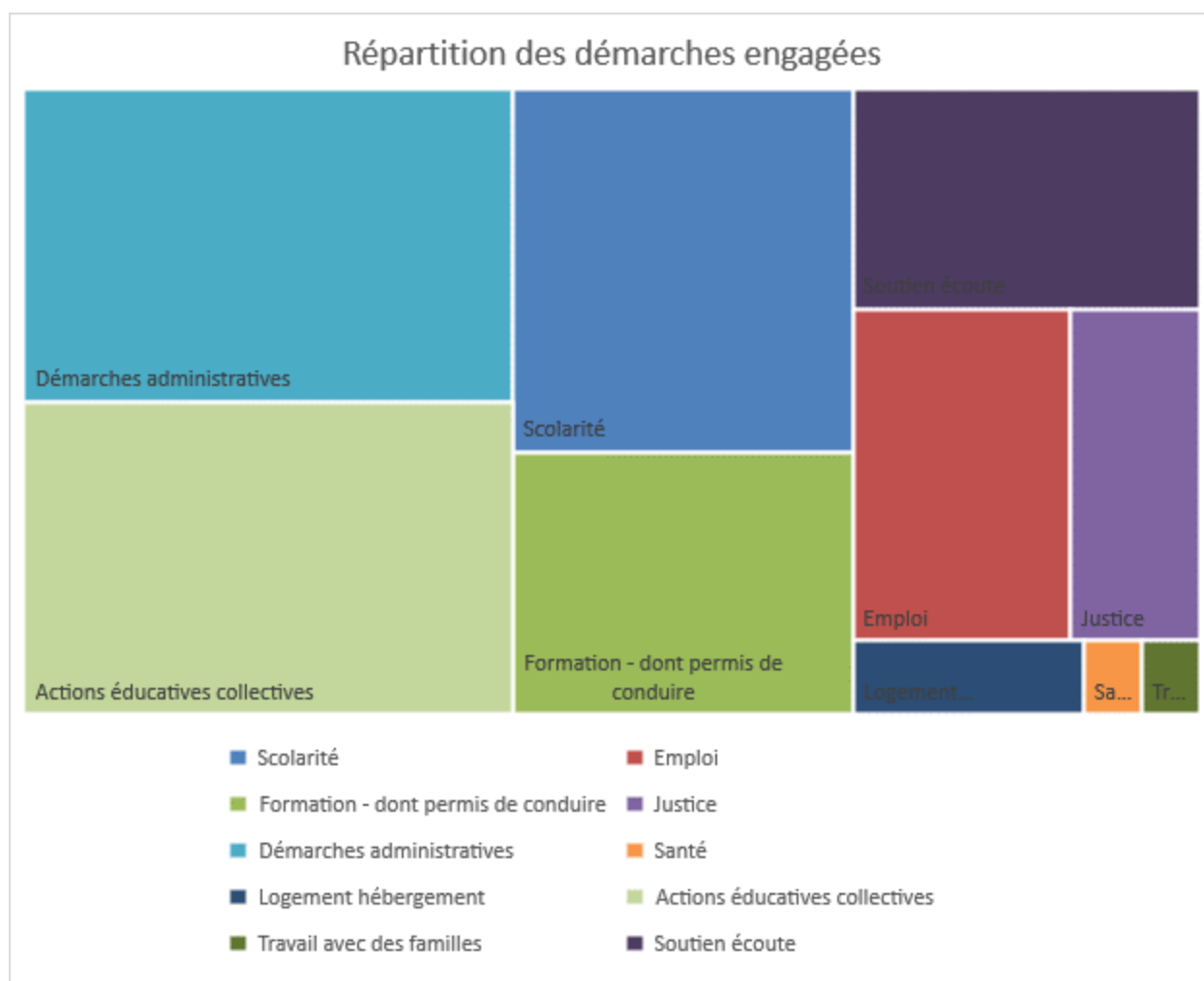
8 jeunes majeurs ont également sollicité le service sur un besoin d'accompagnement lié à leur situation judiciaire.

En matière d'aide au logement et recherche d'hébergement, les demandes restent marginales (3%). Néanmoins, face à des situations de ruptures familiales, nous accompagnons les jeunes pour des mises à l'abri, en lien avec l'assistante sociale de secteur, ou les FJT.

Ces demandes traduisent pour partie l'identification faite à priori par les jeunes de ce que peut proposer l'équipe éducative. Les jeunes repèrent le service comme un lieu ressource. Au-delà de la première demande, d'autres demandes seront formulées au fil de l'accompagnement.

Sur la tranche d'âge des 11 à 13 ans, 60 % des demandes sont en lien avec les loisirs, 30 % en lien avec la scolarité et une demande en lien avec un souhait d'être écouté et soutenu.

Démarches engagées



Sur l'année 2021, 179 démarches ont été réalisées par l'équipe éducative en direction des jeunes. Cette année encore, les démarches engagées sont significativement plus conséquentes que le nombre de demandes explicites. Cela témoigne du travail mené par l'équipe éducative, dans son rôle d'analyse et de proposition de solutions adaptées. Les réunions de suivi hebdomadaires sont un soutien permettant à l'ensemble de l'équipe de réfléchir à des solutions et démarches adaptées à chaque jeune. Les propositions individualisées faites par les éducateurs ont un réel impact sur la motivation des personnes suivies.

Pour les accompagnements des jeunes mineurs, la scolarité, les actions collectives restent les actions les plus engagées sur cette année. La crise sanitaire a renforcé certaines fragilités déjà décelées auprès de ce public que nous accompagnons. Un grand nombre d'entre eux s'est trouvé en grande difficulté, certains voulant abandonner leur formation ou leur scolarité, découragés par la crise sanitaire. Beaucoup de jeunes que nous accompagnons ont déjà redoublé au moins une fois ce qui les amène à se présenter au baccalauréat/CAP ou au BEP entre 19 et 21 ans. La crise sanitaire a pour une grande partie d'entre eux renforcé les difficultés scolaires.

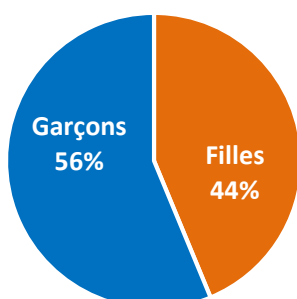
Le soutien dans les démarches administratives est un besoin pour beaucoup de jeunes âgés de 18 à 25 ans. L'équipe éducative veille à se rendre disponible pour leur permettre de maîtriser progressivement certains documents (ANTS, sécurité sociale, parcoursup, Impôts...) et acquérir de l'autonomie en la matière. Cette année, nous notons que de nombreux jeunes se sont laissés dépasser quant aux démarches administratives. En effet, sur l'année 2021 beaucoup d'institutions ne recevaient pas de public. La dématérialisation des démarches a amené ces jeunes à devoir réaliser leurs démarches par courrier ou par voie informatique. Les démarches liées à l'emploi et la formation sont fréquentes auprès de cette tranche d'âge.

20% des démarches concernent des actions collectives. Pour les 14 à 17 ans, à la sortie du confinement, l'équipe éducative a mené des actions collectives.

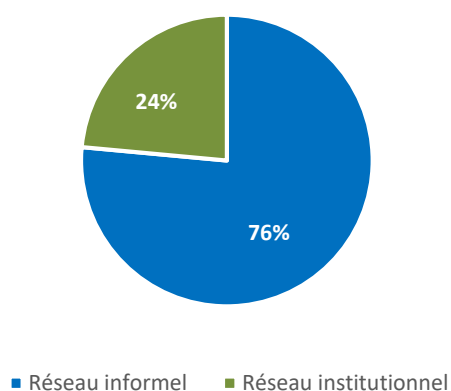
II. Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans

3.1 Zoom sur les 11-15 ans

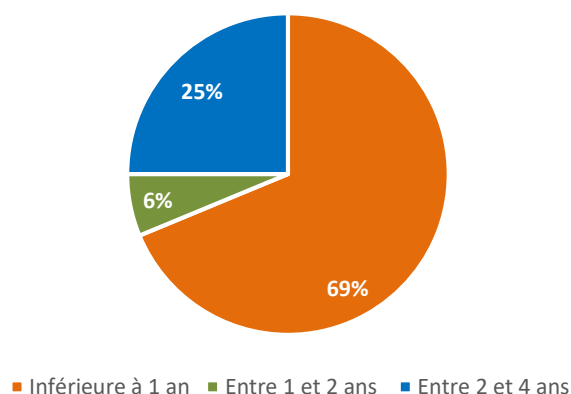
Répartition selon le genre



Mode d'entrée en relation



Ancienneté de la relation éducative



Les 11/15 ans représentent environ 20 % des jeunes accompagnés.

Nous observons que la majorité des jeunes de 11 à 15 ans s'adresse à l'équipe par le biais du réseau informel, ce qui confirme que nous sommes identifiés par ces jeunes adolescents comme un lieu ressource et d'accueil inconditionnel et sans inscription. Etant donné la limitation à intervenir au sein des établissements scolaires, l'équipe a réaménagé des espaces de vies adaptés aux jeunes de cette tranche d'âge dans l'enceinte du local de prévention. En effet, l'espace d'accueil de groupe a été repensé, une partie de la salle d'attente sert aujourd'hui aussi pour l'accueil de groupes. Ceci peut expliquer le fait que souvent, la première rencontre pour cette tranche d'âge s'est déroulée au local du service et pas forcément lors du travail de rue.

La scolarité a été une préoccupation importante en lien avec des difficultés renforcées par la crise sanitaire. En effet, il nous a paru nécessaire de soutenir les jeunes de 11 à 15 ans dans leur scolarité. De plus, nous constatons encore l'intérêt des actions éducatives collectives pour cette tranche d'âge. Ces actions collectives nous permettent de tisser des liens de confiance avec certains jeunes qui peuvent ensuite évoquer des situations familiales complexes, des violences au collège, une démotivation scolaire... Une écoute, un soutien et un travail avec le jeune et sa famille peuvent alors être mis en place.

3.2 L'accompagnement éducatif individualisé

Pour entrer en contact avec les jeunes âgés de 11 à 15 ans et leur offrir un suivi de qualité, nous nous efforçons d'adapter notre approche aux spécificités de cette tranche d'âge. L'accompagnement éducatif permet aux jeunes d'être soutenus dans le but de les aider à mieux exprimer leurs difficultés et à mieux les appréhender. Mais aussi de créer un espace adapté permettant de favoriser l'échange avec des adultes professionnels pouvant apporter l'écoute dont ils ont besoin.

L'équipe éducative est engagée dans un processus ciblé afin de gagner en efficacité dans l'accompagnement de ce public. Pour cela, le travail en partenariat avec les établissements scolaires est un élément essentiel. L'équipe a déjà entamé un fonctionnement qui s'inscrit dans ce sens. L'année passée, nous avons programmé de nombreuses actions et envisagé une stratégie visant à renforcer les liens avec les établissements scolaires. Malheureusement, les différentes restrictions n'ont pas permis la mise en place de ce travail.

Sur cette tranche d'âge nous constatons un nombre conséquent de jeunes garçons liés au phénomène de rixe. Une partie conséquente d'entre eux éprouve une réelle fascination quant à ces agissements.

Même si peu d'entre eux y participent, nous constatons qu'il devient difficile voire impossible pour eux dans certains cas d'être scolarisés en dehors du territoire de GOUSSAINVILLE. Très souvent, cela est une conséquence des conflits des ainés.

Par-là suite, ils peuvent être stigmatisés en fonction de leurs lieux d'habitation. Bien que sur le territoire nous notons aucun conflit entre quartiers, nous sommes témoins de nombreux conflits entre villes. Concernant les jeunes filles âgées entre 11 et 15 ans, certaines d'entre elles vont physiquement être présentes lors des conflits.

Certains jeunes de 11 à 13 ans semblent s'inscrire dans un mimétisme de comportement de leurs ainés. Les tensions que nous relatons sur cette tranche d'âge sont exclusivement entre établissements scolaires.

3.3 Scolarité et partenariat avec les collèges

L'équipe éducative est mobilisée afin d'entretenir avec les différents collèges des liens réguliers et respectueux des missions et obligations de chacun. En fonction des besoins identifiés par l'équipe et par les partenaires de ces établissements scolaires, nous avons envisagé des actions pour favoriser l'entrée en contact avec les collégiens, que des difficultés aient été ou non préalablement identifiées.

Cette année encore, nous avons dû annuler et reprogrammer ces actions.

En s'appuyant sur le réseau informel nous avons pu accompagner des jeunes de cette tranche d'âge. Pour autant, nous avons veillé à maintenir le lien avec les établissements scolaires au travers des différentes réunions et du lien de proximité que nous entretenons avec les différentes assistantes scolaires.

Pour l'année scolaire 2021/2022 plusieurs actions sont déjà prévues. Nous prévoyons en effet de poursuivre les différentes interventions afin de sensibiliser le public collégien et leurs familles sur les comportements violents et leurs conséquences.

3.4 Les actions collectives

L'ensemble des tableaux est disponible en annexe.

L'équipe éducative a réalisé 8 actions en direction de cette tranche d'âge. 4 actions ont été dédiées à un public exclusivement féminin. 1 action a permis d'accompagner un groupe de jeunes garçons.

ZOOM SUR UNE ACTION COLLECTIVE : CUSTOMISATION DE CARTABLES

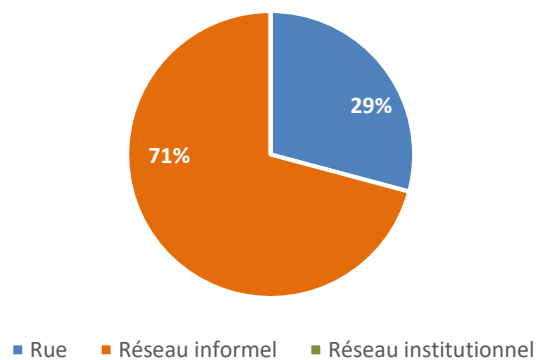
Suite à l'action cartables solidaire, menée début Juillet 2021 par le SMJ de la ville, les éducateurs ont proposé une customisation des sacs d'école au local de prévention spécialisée. Cette journée fut l'occasion pour 6 jeunes filles de mettre en avant leur talent artistique, mais également d'échanger avec l'équipe éducative sur la rentrée scolaire au collège et l'année à venir.



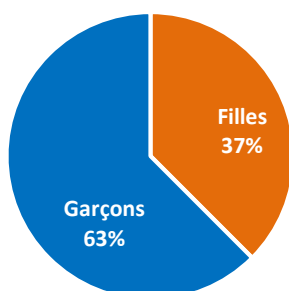
IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans

4.1 Zoom sur les 16-17 ans

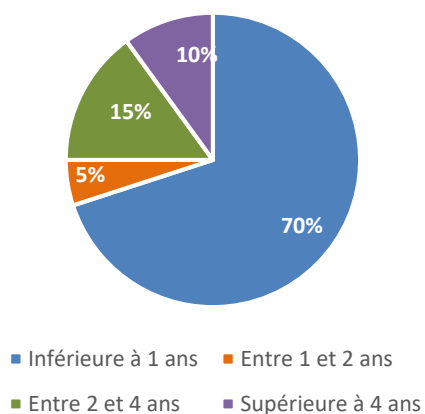
Mode de contact



Répartition par genre



Ancienneté de la relation éducative



Sur l'année 2021, l'équipe a accompagné 24 jeunes âgés de 16 et 17 ans, soit près du double de jeunes suivis sur cette tranche d'âge l'année dernière.

Près de 60 % d'entre eux sont accompagnés par le service depuis moins d'un an. Environ 20 %, sont accompagnés depuis plus de 4 ans.

Le réseau institutionnel est comme chaque année le mode d'entrée en relation le plus utilisée par les 16/17ans.

Sur les 24 jeunes accompagnés, 21 sont scolarisés. L'équipe veille à travailler au maintien de ces jeunes dans une scolarité adaptée. C'est la raison pour laquelle, depuis plusieurs années, l'équipe mène des ateliers lors de périodes spécifiques, en lien avec l'orientation (notamment parcoursup).

Depuis quelques années, **nous observons de nombreux faits de violences sur cette tranche d'âge.** Aujourd'hui, ces faits de violences deviennent un réel handicap quant à la poursuite scolaire pour certains jeunes.

Ces faits ne sont, le plus souvent, pas en lien avec un trafic quelconque, mais plutôt consécutifs à des provocations sur les réseaux sociaux, ou à des faits parfois minimes. Pour autant, l'utilisation d'armes à feu est fréquente, et même banalisée chez certains jeunes. Ces phénomènes ont une résonance à l'échelle de la ville.

En effet, les jeunes font preuve d'une grande « solidarité » dans les conflits avec les autres territoires. Cette « solidarité », a pour conséquence que chaque groupe de Goussainvillois entrant dans un conflit avec une autre commune voisine va, de fait, impliquer l'ensemble de la commune. Car, sur ce territoire nous remarquons que les jeunes vont se rassembler par affinités et non pas forcément que par le fait de résider dans le même quartier.

Les choix d'orientation sont très souvent en lien avec le fait de rester sur la commune afin de ne pas s'exposer aux nombreuses agressions dans les transports, ou dans les établissements scolaires voisins.

Cette problématique est connue des différents acteurs agissant en direction de la jeunesse, aussi bien des professionnels municipaux que de l'éducation nationale.

A l'initiative de certains acteurs municipaux, des actions ont pu être réalisées afin de tenter sensibiliser les jeunes et leurs familles sur cette problématique.

ZOOM SUR UNE ACTION MENEES AUPRES DES 16-17 ANS : Chantier peinture

Pendant les vacances d'octobre, 6 jeunes âgés de 16-17 ans, ont participé à un chantier éducatif. Ainsi, durant 1 semaine, 3 garçons et 3 filles ont repeint la loge des gardiens sur le quartier des Grandes bornes. En contrepartie, ils ont bénéficié d'une bourse qui sera mobilisée au financement d'un projet professionnel tel que l'inscription au BAFA ou encore au code de la route.



4.2 Zoom sur les 18-25 ans

Sur l'année 2021, 57 jeunes âgés de 18 à 25 ans ont été accompagnés par le service. Environ 60 % d'entre eux sont des jeunes garçons et 40 % de jeunes filles.

Près de 60 % des jeunes de cette tranche d'âge sont suivis depuis au moins deux ans. Plus de 30% des 18/25 accompagnés sont en recherche de formation et ou d'orientation.

Malgré la crise sanitaire et après plusieurs années de fonctionnement nous constatons l'effet positif du plan régional d'insertion sur la jeunesse. En effet sur l'année 2021, 29 Jeunes ont été repéré par le service de prévention spécialisée. Nous enregistrons 11 sorties positives (6 jeunes femmes et 5 jeunes hommes). Actuellement, 18 jeunes hommes sont accompagnés dans le cadre du PRIJ. De manière à proposer un accompagnement cohérent et de qualité, l'équipe éducative rencontre les coordinateurs de la mission Locale pour évoquer les différentes situations des jeunes suivis. Cette réunion a lieu toutes les 7 semaines en plus des GTO (Groupe de travail opérationnel).

ATELIER CROSSFIT

En lien avec la volonté de l'équipe éducative de repérer et accompagner des jeunes éloignés des dispositifs de droit commun, l'équipe éducative a mis en place un atelier « crossfit » durant cet été.

Chaque semaine, un coach professionnel a proposé des sessions de crossfit, soit en extérieur sur l'un des city stade de la commune, soit en intérieur dans l'un des gymnase mis à disposition par la ville. Au total, ce sont plus de 20 jeunes, connus ou non du service de prévention spécialisée, qui ont participé aux séances. Ces derniers ont formulé le souhait de faire perdurer l'activité sur l'année, car ils en voient les bénéfices sur leur rythme de vie et leurs compétences sportives. Nous avons également proposé aux différents acteurs locaux qui agissent auprès de la jeunesse de participer à ces temps sportifs. Les médiateurs de la commune ainsi que la Mission Locale ont participé à différentes séances. Cela a permis de créer et ou maintenir le lien avec ces professionnels, les jeunes et l'équipe éducative.



4.3 Le travail de rue

Le travail de rue est un outil éducatif important pour aller à la rencontre des jeunes de 16/25 ans présents dans l'espace public. Par ce travail de proximité, les éducateurs se font connaître, et reconnaître, et maintiennent des liens avec certains jeunes venant moins régulièrement au local. Les jeunes sont habitués à la présence des éducateurs à différents moments de la journée sur le territoire. Le travail de rue est aussi un temps particulier d'observation de ce territoire en grand changement. Cette activité est planifiée lors des réunions de fonctionnement ; les lieux et horaires sont prévus à l'avance afin de pouvoir y envisager des objectifs opérationnels.

Le territoire QPV « Grandes Bornes Elargies » fait l'objet d'un travail de rue et d'une présence sociale très régulière de la part des éducateurs spécialisés, car c'est l'espace sur lequel réside la grande majorité des jeunes connus et/ou accompagnés par IMAJ.

Dans une démarche d'aller vers les jeunes les moins accessibles et se trouvant, en un sens, à la marge des institutions, l'équipe organise chaque semaine des séquences de travail de rue.

Cette modalité d'action permet une approche progressive, respectueuse du rythme des jeunes et adaptée à leur mode de fréquentation de l'espace public.

L'équipe éducative réalise chaque semaine 3 temps de rue en moyenne en direction des différentes tranches d'âges accompagnées. Cet outil est aussi à destination des partenaires et des établissements scolaires.

4.4 L'accompagnement éducatif et socio-professionnel

Pendant les périodes de confinement, beaucoup de jeunes âgés entre 18 et 25 ans nous ont sollicités afin de trouver un emploi. Durant cette période, un nombre conséquent d'entreprise a sollicité les organismes d'insertion professionnelle afin de pourvoir leurs postes vacants.

Concernant les jeunes scolarisés, nous observons que près de 60 % des jeunes accompagnés par le service sont scolarisés, cela n'implique pas pour autant que tous suivent une scolarité régulière et/ou engagée.

En effet, de nombreux lycéens sont en difficultés pour donner un sens à leur scolarité et s'y investir. Ils expliquent une difficulté d'adaptation, d'orientation et peuvent parfois exprimer leurs inquiétudes quant à leurs possibilités de réussite. Régulièrement, un nombre important de lycéens remet en question leur orientation. La crise sanitaire a fortement accentué ce sentiment. En lien avec les jeunes et leurs familles, l'équipe éducative a veillé à soutenir ces jeunes dans leur scolarité.

Sur l'année 2021, l'équipe éducative a été fortement sollicitée par cette tranche d'âge sur des questions administratives. Un grand nombre de jeunes hommes ont cumulé des amendes et ou se sont trouvés en difficulté quant à la régularisation de différents paiements (amendes, impôt, ...). Certains jeunes, déjà en difficulté ont vu leurs dettes augmenter de manière significative. En s'appuyant sur les connaissances acquises, l'équipe éducative a pu accompagner de manière conséquente ces jeunes. Aussi bien, pour la régularisation, les demandes d'échelonnements et ou la levée des majorations. Certains de ces jeunes ont participé à des chantiers éducatifs afin de commencer à régulariser leurs situations.

Nous comptons 14 jeunes en recherche d'emploi/de formation/d'orientation et 3 jeunes sans projet professionnel ou scolaire. L'équipe est très impliquée quant à l'insertion des jeunes. Le Plan Régional pour l'Insertion pour la Jeunesse est une réelle option facilitante étant donné les moyens mis en œuvre. L'équipe éducative a présenté plus d'une trentaine de situations et est engagée dans une vingtaine de situations en partenariat avec les différents acteurs agissant pour l'insertion des jeunes sur le territoire.

Le Plan Régional d'Insertion Jeunesse (PRIJ)

Ce dispositif, mis en œuvre sur certains territoires du Val d'Oise en mars 2018, vise l'insertion des jeunes de 16 à 27 ans des quartiers en politique de la ville, éloignés des dispositifs et des institutions. L'objectif du dispositif est de mettre en place un accompagnement rapproché du jeune et de l'inscrire au sein du réseau local d'acteurs de l'insertion.

En 2019, la commune de Goussainville a intégré ce dispositif.

Afin de se doter de moyens supplémentaires pour remplir cette mission, l'association IMAJ s'est associée, dans la cadre d'un consortium avec d'autres acteurs territoriaux et piloté par la Mission Locale Val d'Oise Est, à la réponse à l'appel à Projet du Plan d'investissement des Compétences concernant le repérage des « NEETS ». Il s'agit des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en stage. Le projet est construit sur trois phases : le repérage, le diagnostic, le rattachage.

Ainsi, des postes supplémentaires sont financés pour permettre la mise en œuvre de stratégies de repérages des jeunes dits « invisibles ». L'équipe de Goussainville s'est vue attribuer un poste de référent de parcours.

Sur le territoire de Goussainville, l'équipe éducative participe activement aux différents groupes de travail opérationnel. L'équipe a repéré et accompagné plus d'une vingtaine de jeunes en difficultés.

4.5 Les actions collectives



Sur l'année 2021 l'équipe éducative a réalisé de nombreuses actions collectives : 10 chantiers éducatifs et 1 Séjour

V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux

5.1 CONSOLIDER LES LIENS AVEC LES JEUNES FILLES ET PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FILLES / GARÇONS

Les filles sont visibles et mobiles en journée. Leurs trajectoires sont généralement plus utilitaires. Elles représentent des groupes restreints qui ne comportent pas plus de trois ou quatre personnes, ce qui n'attire pas le regard. Leur mobilité et leur façon d'occuper l'espace explique aussi la difficulté à entrer en relation avec elles à partir des approches habituelles de travail de rue. Il existe toutefois quelques grands groupes de filles (8 à 10) qui occupent bruyamment l'espace public.

Ainsi, plusieurs actions ont été pensées en 2021 pour approfondir la relation avec des jeunes filles, connues, mais qui hésitent encore à venir au local.



Pour construire des actions éducatives permettant la promotion de l'égalité, et refuser les lignes de partage fondées sur une prétendue nature, il est aussi nécessaire de proposer aux équipes éducatives, de façon transversale, des espaces de réflexion et de formation pour questionner nos propres représentations de genre.

Pour appuyer cette stratégie, l'association s'est engagée dans un projet de promotion de l'égalité femme/ homme permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité. Cette

action vise l'acquisition d'une expertise pour déconstruire les stéréotypes de sexe dans les pratiques professionnelles et la diffusion d'une culture de l'égalité au sein de l'association.

Ainsi, l'équipe éducative de Domont a bénéficié au mois de décembre d'une session de formation de deux journées sur les stéréotypes et discriminations de genre. Cette formation a permis aux équipes éducatives IMAJ d'intégrer une approche de genre et de questionner leurs propres représentations afin de rendre visible de rôle de chacun dans la reproduction de stéréotypes. Il s'est également agi de repérer les freins et leviers pour améliorer ses pratiques professionnelles et accompagner le public de façon égalitaire.

Une formation de trois jours : « accompagner les jeunes femmes victimes de violences au sein du couple » a également pu être réalisée par l'association « Du Côté des Femmes » auprès des équipes de prévention spécialisée IMAJ en 2021. Ce projet de L'Union Régionale Solidarité Femmes vise à sensibiliser les éducateurs et éducatrices de la prévention spécialisée sur les violences au sein du couple avec un focus sur les jeunes. La formation a été financée par les fonds Catherine, mis en place lors du grenelle contre les violences conjugales. A travers des apports théoriques et un partage de situations de terrain, cette sensibilisation a permis aux équipes de mieux repérer les situations de violences, de les outiller pour accueillir et orienter les victimes et pour engager un travail éducatif avec de jeunes auteurs.

Pour l'année 2022, nous envisageons de mettre en place des groupes paroles sur différents thèmes : les relations homme/femme, le consentement, le sexisme

5.2 L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DES JEUNES DANS LEURS USAGES DES RESEAUX SOCIAUX

Parce que leur utilisation suscite un fort intérêt, les équipes éducatives ont développé une attention particulière aux pratiques des jeunes sur les réseaux sociaux. Les différents réseaux sociaux, ce qu'ils y partagent, leurs influenceurs, font l'objet de nombreux échanges qui permettent de repérer des mises en danger éventuelles.

Avant de se lancer dans une utilisation des réseaux sociaux comme vecteurs du travail éducatif, il nous a paru nécessaire de mettre en place une réflexion transversale aux services de prévention spécialisée afin d'harmoniser une pratique commune et identifier quelques points de vigilance quant à notre cadre d'intervention.

Mise en place d'un groupe de travail transversal

Un groupe de travail, composé d'éducateurs et éducatrices des différents services de prévention spécialisée IMAJ, s'est réuni durant le premier semestre 2021 avec les objectifs suivants :

- Définir les enjeux, risques et opportunités d'un travail éducatif sur les réseaux sociaux
- Définir les actions éducatives qui pourraient être menées
- Définir un cadre commun pour une mise en œuvre professionnelle et sécurisée.

Ce groupe de travail a produit des préconisations, qui sont aujourd'hui le support à une mise en œuvre sur l'ensemble des services de prévention spécialisée.

Notre cadre d'intervention concernant l'utilisation des outils numériques et réseaux sociaux :

Notre cadre d'intervention définit l'utilisation des réseaux comme un outil supplémentaire pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'utilisation des réseaux et outils numériques n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes et doit favoriser une continuité de l'accompagnement. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

L'utilisation des réseaux et outils numériques est cadrée dans sa durée et supervisée par la cheffe de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Chaque éducateur et éducatrice s'engage, sur les réseaux, à une vigilance quant au langage utilisé et à sa posture professionnelle qui devra être en parfaite cohérence avec ses autres missions. Les contenus inappropriés seront rediscutés, dans la mesure du possible, avec les jeunes qui en sont auteurs.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et respecte les limites d'âge légal des différents réseaux sociaux. Nous n'entrerons donc pas en communication avec des jeunes non autorisés légalement à utiliser les réseaux sociaux du fait de leur âge.

Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnels seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance.

Nature de l'expérimentation :

Communiquer sur nos actions et celles des partenaires sur les réseaux :

En complément d'une page Facebook associative préexistante, chaque service de prévention spécialisé vise aujourd'hui à participer à la communication sur nos actions et celles de nos partenaires sur les réseaux à travers les réseaux snapchat, instagram et whatsapp.

En concertation avec le chef de service, l'équipe éducative, veille à alimenter de manière adaptée ses différents réseaux. Le compte Instagram, est aussi bien utilisé en direction des partenaires qu'en direction des jeunes. A l'aide des différentes fonctionnalités de l'application, l'équipe éducative, s'applique à apporter un contenu dit « Instagramable ». Il s'agit d'un contenu court et dynamique permettant de donner le plus d'information possible dans un temps court. Les formats utilisés par l'équipe éducative semblent être appréciés par les jeunes et les partenaires.

L'équipe éducative de GOUSSAINVILLE, utilise aussi un compte Snapchat. Après consultation auprès des jeunes que nous accompagnons, nous avons pu constater que beaucoup de jeunes changent régulièrement de numéro de téléphone portable ou font le choix délibéré de ne pas en avoir. Cela vient fragiliser la communication avec ces jeunes. Pour autant, beaucoup ont un compte snap, qui lui, reste actif en permanence. Nous utilisons cette application pour « snaper » (réaliser de courtes vidéos sur l'application) ou pour discuter avec les jeunes en discussion privée.

Aujourd'hui, après plus d'un an d'utilisation des réseaux sociaux, nous pouvons affirmer l'intérêt des réseaux dans la communication avec les jeunes. Même si nous n'avons pas rencontré de nouveaux jeunes à travers les réseaux sociaux nous pouvons constater l'amélioration de notre capacité à rester en contact avec le public dit « invisible ». Certains jeunes, sont parfois plus à l'aise en échangeant sur ce type d'application ; d'une part parce que le face à face est pour eux parfois intimidant mais aussi car ces applications permettent à des jeunes en difficulté face à l'écrit de pouvoir s'exprimer en vidéo ou par note vocale.

Assurer un recueil d'information sur les réseaux sociaux :

Il s'agit de mettre en œuvre, sur internet et un certain nombre de réseaux sociaux (Instagram, Whatsapp, Snapchat), un travail d'observation et de recueil d'informations, de nature à étayer notre vision du territoire, à nous apporter des informations complémentaires sur l'actualité des partenaires, la vie d'un quartier, d'une ville, et des jeunes qui y habitent.

La présence d'éducateurs de prévention spécialisée sur internet permet de répondre à une double nécessité : celle de s'informer sur l'actualité du territoire et celle de mieux cerner les usages des réseaux par la jeunesse et de contribuer à en limiter les risques. Ce recueil d'information vise en effet aussi à concourir à la mise en œuvre de projets et interventions de prévention, adaptés aux besoins sur un territoire.

Le constat partagé de fréquentes prises de risques des jeunes sur les réseaux sociaux et de l'existence de phénomènes de chantage et cyberharcèlement nous amène à envisager des actions de sensibilisation sur ce thème.

Voilà pourquoi depuis plusieurs années, l'équipe de prévention du territoire de GOUSSAINVILLE propose des interventions sur cette thématique. Il paraît pertinent d'agir aussi bien en direction des jeunes utilisateurs, des parents mais aussi auprès des plus jeunes avant inscription sur les réseaux sociaux. L'équipe éducative prévoit d'intervenir à nouveau sur l'année scolaire 2021/2022, dans les collèges à travers les rencontres types « café des familles », des collégiens sur les classes souhaitées par l'établissement mais aussi dans les classes de cm2.

5.3 LA PASSERELLE CM2/6^{ème}

Le déploiement d'actions de prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec des jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées.

Il s'agit pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents dans la perspective d'un besoin ultérieur.

La prévention spécialisée a vocation à proposer des actions auprès du public CM2, complémentaires à celles mises en place dans les établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à éviter l'exclusion et favoriser l'égalité des chances.

Cette perspective nouvelle d'intervention, introduite comme axe dans le cahier des charges de la prévention spécialisée en 2020, nous a semblé nécessiter un travail de réflexion transversale. Ainsi, l'association IMAJ a mis en place des groupes de réflexion visant à se questionner sur les modalités d'intervention en direction de ce public.

Pour les jeunes de cette tranche d'âge souvent définie comme vulnérable, l'entrée en sixième peut constituer une étape importante et déstabilisante. Nous observons des problématiques significatives en lien avec l'acquisition d'une liberté et d'une autonomie plus grande : un usage inapproprié des réseaux sociaux, un risque de décrochage scolaire précoce, l'usage d'une certaine

liberté sans supervision parentale et, pour certains d'entre eux, l'implication dans des phénomènes d'affrontements.

C'est donc autour de ces risques que nous avons la volonté d'intervenir sous la forme de sensibilisations permettant une première prise de contact.

Sur le territoire de GOUSSAINVILLE, ce constat est partagé par les différents acteurs du secteur primaire. C'est pourquoi en plus des interventions dans les classes de cm2, nous envisageons aussi en 2022 de proposer un séjour passerelle cm2/ 6 ème. Ce séjour, permettra une création de lien avec des jeunes repérés par les partenaires comme présentant des difficultés pressenties ou avérés.

VI. Partenariats et participation au développement social local

6.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ

- Avec l'Espace Dynamique d'Insertion (EDI)

L'EDI s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, désireux d'entreprendre un parcours d'insertion professionnelle mais rencontrant des obstacles dans leur accès à la formation, la qualification ou l'emploi. Les jeunes qui intègrent l'EDI ont le statut de « stagiaires de la formation professionnelle ». Ils sont accompagnés vers l'autonomie et l'insertion professionnelle par la résolution de leurs difficultés.

- Avec l'Auto-École Associative (AEA)

6 jeunes ont fréquenté l'AEA. Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficultés. Il est à noter que certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à la bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

- Avec les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI)

L'ACI permet à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail. L'ACI est à la fois un chantier de production et, pour certains, la possibilité de bénéficier d'une formation qualifiante. Ce dispositif vise : - La remobilisation sur le plan social et professionnel, - L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel, - L'acquisition des compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'alternance ou en emploi classique.

Il n'y a pas eu de jeunes orientés par l'équipe éducative de Goussainville dans les ACI. Cependant ces derniers restent ouverts à tous les jeunes lorsque le besoin se fait sentir afin de découvrir différents métiers en bénéficiant d'un accompagnement spécifique visant l'insertion sociale et professionnelle.

5.2 Partenariats actifs en 2021

| Etablissement | Type d'action | Fréquence* | Nombre de co-accompagnements et co-suivis uniquement |
|---|---|--------------------------|--|
| Scolarité | | | |
| Collège Montaigne | Echange sur des situations individuelles | 1 à 2 fois par trimestre | 10 |
| Collège Curie | échanges sur des situations individuelles | 1 à 2 fois par année | 2 |
| | | | |
| Lycée R.Rolland | Echanges sur des situations de rixes et individuelles | 1 à 2 fois par année | |
| Protection de l'enfance | | | |
| ASE | Echange sur des situations en commun | 1 à 2 fois par année | 2 |
| Insertion sociale et professionnelle | | | |
| Mission Locale | échanges sur des situations de jeunes | 1 à 2 fois par trimestre | 20 |
| | orientation de jeunes | 1 à 2 fois par trimestre | 20 |
| | | | |
| CIO | orientation de jeunes | 1 à 2 fois par année | 2 |
| PRJ | échanges sur des situations | 1 à 2 fois par trimestre | 10 |
| Ressourcerie | chantier éducatif | 1 à 2 fois par trimestre | |
| EDI | orientation de jeunes + échanges sur des situations | 1 à 2 fois par année | 2 |
| Justice prévention de la délinquance | | | |
| mars-95 | jeunes en situation de réparation pénale | 1 à 2 fois par année | 3 |
| SPIP | | 1 à 2 fois par année | 2 |
| Logement hébergement | | | |
| 1001 vies habitat | chantier éducatif | 1 à 2 fois par année | |
| CDC Habitat | chantier éducatif | 1 à 2 fois par année | |
| jeunesse-Parentalité | | | |

| | | | |
|--------------|---|--------------------------|--|
| SMJ | échanges sur des projets + présence sociale | 1 à 4 fois par mois | |
| médiateurs | échanges informels, orientation de jeunes | 1 à 4 fois par mois | |
| PRE | EPS + échanges sur des situations | 1 à 2 fois par trimestre | |
| Autre | | | |
| AEA IMAJ | échanges sur des jeunes, orientations de jeunes et échanges sur des projets | 1 à 2 fois par trimestre | |

5.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers

Le travail de l'équipe éducative de prévention spécialisée s'inscrit logiquement dans une démarche partenariale. La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît fondamentale et incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Le travail en partenariat est un des principes même de l'action de prévention spécialisée.

Notre participation à diverses instances nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention. En effet, nos connaissances et interrogations concernant les besoins propres à notre territoire d'intervention nous semblent devoir être partagées avec différents partenaires œuvrant eux aussi pour le développement social local. Les échanges émergeant de ces rencontres nous ont ainsi permis de croiser nos regards et de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux.

- Equipe pluridisciplinaire de soutien du Programme de Réussite Educative : Son objectif est d'établir les diagnostics des situations, définir les parcours individuels et les suivis des enfants et des adolescents.
- Conseil consultatif du PRE.
- Commission d'aide aux projets jeunes et différentes manifestations du service jeunesse
- Participation au dispositif
- Depuis octobre 2019, nous participons aux réunions concernant le dispositif PRIJ

De plus, nous pensons qu'il est important de participer à des manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune. En effet, pour être au plus près des habitants et de leurs besoins, nous nous devons d'être présents à différents moments constitutifs de la vie sociale des quartiers. Ces manifestations sont autant d'occasions conviviales de partager des expériences collectives enrichissantes et positives.

Goussainville, le 16/03/ 2021

Ali COULIBALY, Chef de service

Annexes

Tableau 1 : Répartition des types d'activités de l'équipe éducative sur la semaine

| | |
|---|-------------|
| Accompagnements individuels | 36% |
| Action collectives/séjour/ sorties/ chantiers | 14% |
| Temps de réunions internes et partenariales | 22% |
| Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilles d'heure, fiches projet...) | 15% |
| Travail de rue/ Présence sociale | 13% |
| Total | 100% |

Tableau 3 : Public touché

| | -11 ans | | 11 - 13 ans | | 14 - 15 ans | | 16-17 ans | | 18-25 ans | | + 25 ans | | TOTAL |
|-----------------------------------|---------|---|-------------|---|-------------|---|-----------|----|-----------|----|----------|---|-------|
| | F | G | F | G | F | G | F | G | F | G | F | G | |
| Jeunes connus | | | | | | | | | | | | | 143 |
| Jeunes en accroche | | | | | | | | | | | | | 29 |
| Jeunes en accompagnement éducatif | 0 | | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | 107 |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | |
| TOTAL | 0 | | 9 | | 7 | | 24 | | 57 | | 10 | | |

Tableau 4 : synthèse annuelle des jeunes accompagnés

| | - 11 ans | | 11 - 13 ans | | 14 - 15 ans | | 16-17 ans | | 18-25 ans | | + 25 ans | | TOTAL | |
|---|----------|---|-------------|---|-------------|---|-----------|----|-----------|----|----------|---|-------|----|
| | F | G | F | G | F | G | F | G | F | G | F | G | | |
| Mode d'entrée en relation | | | | | | | | | | | | | | |
| Rue | 0 | | | | | | 1 | 6 | 4 | 13 | | | 5 | 29 |
| Réseau informel | | | 5 | 2 | 1 | 4 | 8 | 9 | 10 | 24 | 4 | | 1 | 68 |
| Réseau institutionnel | | | | 2 | 1 | 1 | | | | 3 | 3 | | | 10 |
| Réseaux sociaux | | | | | | | | | | | | | | 0 |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | 107 | |
| Situation familiale | | | | | | | | | | | | | | |
| Célibataire | 0 | | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 16 | 38 | 3 | 4 | 101 | |
| En couple | | | | | | | | | 1 | 2 | | | 2 | 5 |
| En couple avec enfant | | | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| Parent isolé | | | | | | | | | 0 | | | | | 0 |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | 107 | |
| Mode d'hébergement^[1] | | | | | | | | | | | | | | |
| Logement stable | | | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 14 | 38 | 4 | 6 | 102 | |
| Logement précaire | | | | | | | | | 3 | 2 | | | 5 | |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | 107 | |
| Ancienneté de la relation | | | | | | | | | | | | | | |
| Ancienneté < 1 an | | | 5 | 2 | | 4 | 5 | 9 | 3 | 5 | | | 33 | |
| Ancienneté >=1 et < 2 ans | | | | | 1 | | | 1 | 2 | 6 | | | 10 | |
| Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans | | | | 2 | | 1 | 2 | 1 | 3 | 9 | 2 | 1 | 21 | |
| Ancienneté >= 4 ans | 0 | | | | 1 | | 2 | 4 | 9 | 20 | 2 | 5 | 43 | |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | 107 | |
| Situation | | | | | | | | | | | | | | |
| Scolarisé/ étudiant/sans problème | | | 5 | 2 | 2 | 3 | 9 | 12 | 10 | 12 | 1 | | 56 | |
| Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire | | | | 2 | | 2 | | 2 | | | | | 6 | |
| Déscolarisé (sans affectation) | | | | | | | | | | 1 | | | 1 | |
| En emploi | | | | | | | | | 2 | 12 | 1 | 5 | 20 | |
| En formation | | | | | | | | | 1 | | 2 | | 3 | |
| En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation | | | | | | | | | | 5 | 13 | 2 | 21 | |
| Sans projet professionnel ou scolaire | | | | | | | | | | | | | 0 | |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 | 5 | 9 | 15 | 17 | 40 | 4 | 6 | 107 | |
| Niveau de formation (dernier diplôme obtenu) | | | | | | | | | | | | | | |
| Brevet ou sans diplôme | | | 5 | 4 | | 3 | 5 | 12 | 5 | 4 | | | 38 | |
| Bac Pro, CAP ou BEP | | | | | | | 2 | 1 | 4 | 17 | 1 | 5 | 30 | |
| Bac général ou technique | | | | | | | | | 3 | 6 | 2 | 1 | 12 | |
| Bac +2 et autres études supérieures | | | | | | | | | | 3 | | | 3 | |
| TOTAL | 0 | 0 | 5 | 4 | 0 | 3 | 7 | 13 | 12 | 30 | 3 | 6 | 83 | |

Tableau 5 : demandes explicites

| Demandes explicites | -11 ans | | 11 - 13 ans | | 14 - 15 ans | | 16-17 ans | | 18-25 ans | | + 25 ans | | TOTAL |
|--|----------|----------|-------------|----------|-------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|------------|
| | F | G | F | G | F | G | F | G | F | G | F | G | |
| Scolarité | | | | 2 | 3 | 3 | 1 | 3 | 9 | 8 | | | 29 |
| Emploi - formation - dont permis de conduire | | | | | | | 2 | 4 | 11 | 18 | | 4 | 39 |
| Logement hébergement | | | | | | | | | 2 | 1 | | 1 | 4 |
| situation judiciaire | | | | | | | | 1 | | 6 | | 1 | 8 |
| problèmes familiaux | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Problèmes administratifs et financiers | | | | | | | | 1 | 3 | 12 | | 3 | 19 |
| Santé | | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| Loisirs | | | 4 | 1 | | | 2 | 2 | | 3 | | | 12 |
| Chantier éducatifs | | | | | 4 | | 4 | 4 | | 7 | | | 19 |
| Soutien écoute | | | | 1 | | | | 1 | 2 | 3 | | | 7 |
| TOTAL | 0 | 0 | 4 | 4 | 7 | 3 | 9 | 16 | 27 | 58 | 0 | 10 | 138 |



PREVENTION – INSERTION - INCLUSION



ASSOCIATION IMAJ
22 avenue du Champs Bacon
95400 VILLIERS LE BEL
Tél : 01.34.39.16.00
www.imaj95.com